

DEPARTEMENT
de SAONE-ET-LOIRE

ARRONDISSEMENT
d'AUTUN

CANTON
de BLANZY

COMMUNE
de BLANZY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BLANZY
SEANCE DU 18 JANVIER 2017

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de Conseillers présents : 25

Date de Convocation : 06/01/2017

Date d'affichage : 19/01/2017

L'AN DEUX MIL DIX-SEPT, le DIX-HUIT du mois de JANVIER à DIX-HUIT heures TRENTE le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hervé MAZUREK, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. MAZUREK, M. FRIZOT, Mme BOUILLOT, Mme LEMOINE, M. MONTEL, Mme SUCHET, M. SAVETIER, Mme DEMANGE, M. PAPILLON, M. MARTIN, Mme CHARRIER, Mme PERRAUT, Mme PARRAD, Mme BONNOT, Mme BRENIER, M. MENY, M. HUMBLOT, Mme GREMY, M. MATHONNAT, M. RATAJCZAK, M. BADET, Mme COLLANGE, M. CATON, M. CHANLIAU, Mme LONJARET.

Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 29

Nombre de Conseillers ayant voté pour : 29

Nombre de Conseillers ayant voté contre :

Nombre de Conseillers s'étant abstenus

Nombre de Conseillers

ayant donné pouvoir = 4

n'ayant pas donné pouvoir =

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Mme SOSNOWSKI a donné pouvoir à Mme BOUILLOT
M. CLAIR a donné pouvoir à M. SAVETIER
Mme ROUBALLAY a donné pouvoir à M. MONTEL
M. ZAREMBA a donné pouvoir à M. MAZUREK

M. HUMBLOT a été nommé Secrétaire.

OBJET: SOUTIEN AU PROJET DE LA VOIE FERREE CENTRE EUROPE ATLANTIQUE

OBJET : SOUTIEN AU PROJET DE LA VOIE FERREE CENTRE EUROPE ATLANTIQUE

Le projet Voie Ferrée Centre Europe Atlantique (VFCEA) fait l'objet d'un débat public qui sera lancé de décembre 2016 à mars 2017.

La VFCEA, à terme, reliera non seulement la façade atlantique de la France aux grands axes européens ferroviaires mais elle permettra aussi une optimisation des axes européens Nord-Sud. Cette infrastructure ferroviaire d'un montant global de 560 millions d'euros (évaluation 2012) est néanmoins soumise à une problématique importante, celle pour l'instant d'un financement partiel inscrit dans le cadre du contrat de plan Etat-Région (CPER 2015-2020), à hauteur de 247,2 millions d'euros, soit 44 % du montant du projet global.

Or, pour être mené dans sa totalité, ce projet comprend:

- La modernisation et l'électrification des 160 km de double voie existante entre Nevers et Chagny.
- La création d'une voie nouvelle (raccordement TGV et TER) pour faire circuler des TGV Rhin/Rhône de Strasbourg à Lyon en passant par Dijon.
- Une gare de correspondance TER-TGV en gare du Creusot Montceau TGV.

Cependant, par rapport au financement actuel du projet, sa réalisation doit être scindée en tranches de faisabilité et surtout opérationnelles pour être directement utilisables par les usagers. Conformément à ce qui a été acté dans le cadre du CPER (2015-2020) avec l'Etat et la Région Bourgogne Franche-Comté, le phasage est décomposé de la manière suivante :

- une première phase d'électrification allant de Chagny à Creusot-Ville,
- et la création d'une gare de correspondance TGV-TER pour en faire un hub ferroviaire et surtout permettre aux voyageurs de la communauté mais aussi de Chalon, du Nord de la Saône-et-Loire et de Nevers et Bourges de bénéficier d'un accès direct aux TGV Lyon-Paris. En effet, un cadencement régulier TER-TGV, c'est-à-dire toutes les 2 heures, permettrait non seulement à ces voyageurs d'avoir un accès direct aux TGV mais aussi des gains de temps estimés à 30 minutes respectivement pour les trajets de Chalon vers Paris et ceux de Bourges et Nevers vers Lyon.

Les élus communautaires ont demandé donc le respect de ce phasage inscrit au CPER.

Dans un deuxième temps, il s'agira d'électrifier la totalité de cette ligne et de réaliser la création de l'interconnexion des TGV pour permettre une optimisation des lignes Rhin/Rhône.

Ce vœu s'inscrit dans la continuité du positionnement communautaire depuis plus de 30 ans en faveur de la création d'une gare de correspondance TGV/TER.

Les élus communautaires sont en effet convaincus que ce projet est plus que déterminant pour le développement et l'attractivité du territoire mais aussi pour la Région Bourgogne Franche-Comté, comme l'a été l'arrivée du TGV avec la création de la gare TGV Creusot-Montceau sur la ligne historique Paris-Lyon.

Délibéré en séance et ont signé les membres présent.

Extrait certifié conforme.

Le Maire

Hervé MAZUREK

Transmis à la Sous-Préfecture
le 19/01/2017

Certifié exécutoire pour avoir été
reçu à la Sous-Préfecture le 19/01/2017

et publié, affiché ou notifié
le 19/01/2017

Le Maire,

